

# CONNAISSANCE <sup>33</sup> DE L'EMPLOI

LE 4 PAGES DU **CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI**, N° 33, AOÛT 2006

*Au-delà des systèmes sanitaire, social et juridique, la prise en charge des personnes âgées dépendantes reste une affaire de famille. Une famille qu'il faut concevoir au sens large, c'est-à-dire dépassant le périmètre des personnes légalement tenues d'apporter leur aide, comme le conjoint, les enfants, beaux-enfants et petits-enfants.*

*Les organisations domestiques d'aide, qui se mettent en place autour d'une personne dépendante, ont des incidences économiques pour les aidants mais aussi un impact social (emplois permettant le maintien à domicile). Comment, au moyen des outils statistiques classiques, repérer de façon fiable et exhaustive ces organisations ?*

*On sait interroger les individus sur eux-mêmes et sur leurs ménages. Mais peut-on les questionner sur leur famille ? L'enquête exploratoire présentée ici a été construite sur un dispositif collectant des informations auprès de plusieurs individus d'une même famille. Analyser son déroulement et les informations recueillies permet de préciser les conditions d'une meilleure connaissance des organisations d'aide familiale.*

## Comprendre la mobilisation familiale autour des personnes âgées

**MEDIPS**

*L'équipe Medips est composée de chercheurs appartenant au CEE, à l'Université Paris-Dauphine et à l'Inra.\**

Qu'elles soient accusées de ne pas assez s'occuper de leurs parents âgés, louées au contraire pour le faire avec bonne volonté, ou encore plaintes parce qu'écrasées sous la charge, les familles sont au centre du débat sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Les investigations conduites depuis vingt ans sur les solidarités familiales ont permis de décrire la nature et l'ampleur de l'aide apportée aux personnes âgées par leur entourage. Cependant, la dimension proprement familiale de ces comportements échappe encore pour l'essentiel à notre compréhension. On sent bien pourtant que rendre service à un parent dépendant ou financer ses aides professionnelles tient non seulement à qui l'on est mais aussi à la famille à laquelle on appartient, à la place qu'on y occupe, à l'implication des autres membres. La fragilité de nos connaissances dans le domaine vient pour partie du manque de données statistiques. Non que les organismes de production de données se désintéressent de thèmes tels que les soins aux personnes dépendantes ou l'entraide familiale. Le nombre important d'enquêtes

\*Voir la liste complète dans l'encadré I

qui y sont consacrées depuis les années 1980 prouve le contraire. La question est plutôt d'ordre méthodologique et déontologique : on sait interroger des individus, des ménages, mais peut-on questionner des familles ? L'enquête exploratoire (encadré 1) que nous avons conduite auprès d'une centaine de familles apporte quelques enseignements à ce sujet.

## 2 Décrire l'entraide et ses enjeux micro-économiques

La dépendance des personnes âgées met en jeu des transferts intra-familiaux de nature particulière (soins à la personne, surveillance, transport...) et mobilise un périmètre familial particulièrement large. Si l'on se limite aux personnes tenues d'aider par la loi (les obligés alimentaires désignés par le Code civil), le périmètre familial mobilisable comprend le conjoint de la personne ayant besoin d'aide, ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants. Si l'on souhaite aussi rendre compte des comportements spontanés, il convient d'y ajouter ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, beaux-neveux et belles-nièces. On est alors loin des définitions de l'entourage familial adoptées jusqu'à présent dans les enquêtes sur l'entraide familiale (encadré 2), définitions motivées par d'autres questionnements.

Décrire, par une enquête statistique, les organisations familiales mises en place autour des personnes âgées dépendantes est une étape indispensable pour étudier les conséquences micro-économiques de l'entrée en dépendance. Celles-ci ont une dimension inter-générationnelle : comment, quand, dans quel cas les charges induites par la dépendance sont-elles répercutées sur la génération des enfants ? Mais c'est plus encore la question intra-générationnelle qui attire l'attention : les transferts (financiers ou en nature) accentuent-ils ou réduisent-ils les inégalités économiques au sein des fratries ? L'ampleur des besoins associés à la dépendance peut en effet conduire à une forme particulière de « redistribution » par la répartition des charges entre les enfants. Bien que celle-ci soit moins visible socialement que la redistribution par le biais des aides reçues des parents ou par celui du partage des héritages, elle peut être lourde de conséquences. Et ce, d'autant plus lorsque les per-

### Encadré 1 L'ENQUÊTE MEDIPS

#### Un double objectif :

- Décrire l'organisation des économies domestiques mises en place autour des personnes âgées dépendantes : son périmètre (qui est impliqué, soit dans son emploi du temps, soit financièrement, dans la ré-organisation provoquée par l'apparition de la dépendance ?) ; son fonctionnement (qui fait quoi, qui paie quoi, pour qui ?).
- Recueillir les caractéristiques individuelles et familiales pouvant expliquer que telle ou telle organisation ait été instaurée (ce qui suppose d'obtenir des informations sur les personnes qui ne sont pas impliquées mais auraient pu l'être).

#### Constitution de l'échantillon :

- Cinq lieux de sélection, appartenant au système sanitaire et social de la région parisienne ;
- Inclusion des entourages de toutes les personnes âgées de plus de 60 ans ayant consulté dans les deux à six derniers mois pour des problèmes de mémoire ou des troubles du comportement, quel que soit leur mode de résidence (domicile/institution).

#### Un protocole en plusieurs étapes :

1. prise de contact par le centre de sélection avec le membre de la famille référent ;
2. en cas d'acceptation par ce référent, prise de contact directe par un enquêteur, passage d'un questionnaire et établissement de la liste de toutes les personnes appartenant à l'entourage selon le critère retenu (être obligé alimentaire ou aidant pour les actes du quotidien, y compris les professionnels) ;
3. envoi d'un courrier de contact aux personnes repérées à l'étape précédente ;
4. en cas d'acceptation, prise de contact directe par l'enquêteur et passage d'un questionnaire.

Cette enquête a été conduite avec le soutien du ministère de la Recherche et de la Fondation Médéric-Alzheimer.

**L'équipe Medips** (*Modélisation des économies domestiques et incidences des politiques sociales*) : Aude Béliard, Solène Billaud, Marianne Blanchard, Jean-Sébastien Eideliman, Roméo Fontaine, Séverine Gojard, Sibylle Gollac, Agnès Gramain, Laure Lacan, Ana Perrin-Heredia, Delphine Roy, Emmanuel Soutrenon, Florence Weber, Jérôme Wittwer.

sonnes touchées par les incapacités ne peuvent pas ou plus compter sur l'aide d'un conjoint valide.

## R ecueillir des informations fiables et complètes

Enquêter sur cet entourage familial, en particulier sur les fratries adultes confrontées à la dépendance d'un parent s'avère complexe, tant sur le plan méthodologique que déontologique.

Une première difficulté concerne l'unité statistique sur laquelle construire l'enquête. On utilise classiquement le ménage, alors que la famille d'une personne âgée s'étend sur plusieurs logements. De telles questions techniques se sont déjà posées pour d'autres types de population et ont trouvé leur réponse - on peut citer par exemple les enquêtes *HID* (cf. encadré 2) ou *Sans domicile* de l'Ined et de l'Insee. Ceci impose malgré tout de construire un protocole spécifique.

Un deuxième obstacle tient à la nécessité d'obtenir des informations concernant toutes les personnes de la famille, tant celles qui sont impliquées dans l'aide que celles qui pourraient l'être. Seule la comparaison de ces deux populations permet de repérer les phénomènes de redistribution intrafamiliale des charges et d'en expliquer les mécanismes. Il faut donc en particulier fixer *a priori* un périmètre des personnes « implicables », périmètre qui fasse sens d'un point de vue théorique, mais qui n'hypothèque pas la faisabilité du recueil de données : jusqu'où faut-il aller dans l'exploration de l'arbre généalogique ?

La détermination d'un périmètre familial raisonnable sur le plan pratique dépend des modes d'enquête envisagés : s'agit-il d'interroger une seule personne sur l'ensemble de sa famille ou de rencontrer séparément chaque membre de la famille ? La deuxième solution, plus lourde et plus coûteuse, est inévitable si l'on souhaite recueillir des informations subjectives, concernant par exemple la proximité affective ou les sentiments de dette à l'égard des parents. Cela paraît moins nécessaire si l'on se restreint aux éléments objectifs de la situation (profession, niveau de vie, etc.) : on interroge classiquement un individu en tant que porte-parole du ménage auquel il appartient. Pourtant peut-on le questionner sur les membres de sa famille vivant dans d'autres ménages ? La question est double. Si le fait que des personnes partagent un même logement autorise à les interroger les

I. L'enquête *Proches et parents* comporte par exemple un livret familial dans lequel la personne interrogée décrit les membres de son entourage (hors de son ménage), mais aucune information économique n'est recueillie.

unes sur les autres concernant leur niveau de vie, parce qu'elles appartiennent à une même unité économique, rien ne donne le droit de questionner de la sorte des frères et sœurs ou des parents et des enfants qui n'habitent plus ensemble. En outre, les déclarations portant sur des personnes plus éloignées matériellement, légalement, géographiquement, sont-elles fiables ?

## Les enseignements d'une enquête pilote

Afin de tester la faisabilité d'une enquête reposant sur l'interrogation de plusieurs membres d'une même famille, et d'en vérifier l'impact sur la qualité des données recueillies, nous avons conduit une enquête pilote auprès d'une centaine de familles confrontées à la dépendance d'un aïeul.

À partir d'un premier contact, le plus souvent le conjoint ou un enfant, nous avons tenté de rencontrer tous les membres de l'entourage : les obligés alimentaires (qu'ils aident ou non) ainsi que les personnes effectivement impliquées régulièrement, financièrement ou matériellement, dans l'aide aux tâches de la vie quotidienne (parents, proches ou professionnels). Le protocole prévoyait de demander au premier contact de transmettre un bulletin de participation aux autres membres de l'entourage repérés. Le déroulement de l'enquête pouvait donc être bloqué de deux manières : soit le premier contact

refusait de transmettre le bulletin, soit les personnes contactées au moyen de ce bulletin refusaient de participer.

Ces deux modes de blocage sont d'ampleur similaire. Ainsi, parmi les enfants qui n'étaient pas premiers contacts, deux tiers d'entre eux ont reçu le bulletin, dont deux tiers encore ont accepté de participer à l'enquête, ce qui conduit à un taux de participation de 46 %.

L'accès au reste de l'entourage dépend des caractéristiques du premier contact : ainsi, les filles n'ont donné accès qu'à quatre personnes sur dix, quand les époux, épouses ou fils permettaient d'en contacter six. Il dépend aussi des caractéristiques familiales. On circule par exemple beaucoup moins bien dans les fratries hétérogènes en termes de catégories socio-professionnelles : 94 % des enfants appartenant à des fratries homogènes de plus de deux individus ont pu être contactés, contre 39 % dans les fratries hétérogènes.

### Encadré 2

#### PERSONNES DÉPENDANTES ET ENTRAIDE : QUELQUES ENQUÊTES STATISTIQUES

Depuis l'enquête pionnière *Proches et parents*, menée par l'Ined en 1990, plusieurs enquêtes nationales d'envergure ont abordé le thème de l'entraide familiale. Seules les plus spécifiques sont considérées ici.

- L'enquête 3 *Génération*, initiée par la Cnav et réalisée en 1992, explore l'articulation entre les transferts publics et les transferts privés. Elle permet de décrire les transferts (ascendants et descendants) entre trois générations : à partir des pivots, repérés dans un échantillon aléatoire de 6 700 personnes nées entre 1939 et 1943, issu du recensement de 1990, et avec leur accord, des triades ont été constituées en contactant leur père ou leur mère et un de leurs enfants choisis au hasard. L'échantillon final comprend 995 triades trigénérationnelles.

- L'enquête *Réseau de parenté et entraide*, réalisée par l'Insee dans le cadre de l'*Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV, 1997)*, explore le périmètre familial le plus complet. Il comprend des parents le plus souvent oubliés par les autres enquêtes – demi-frères, demi-sœurs, conjoints des parents d'ego ou encore enfants du conjoint d'ego – et permet de saisir au mieux la « recombinaison » des foyers de la personne interrogée.

- Mise en place par l'Insee en 1998, l'enquête *Handicap, incapacité, dépendance (HID)* a pour objectifs premiers de fournir une mesure de la prévalence et de l'incidence (entre deux vagues) des différentes déficiences, incapacités et situations de handicap, et d'en évaluer la couverture par les différents systèmes d'allocation, d'assurance et de solidarité. Un bref questionnaire complémentaire adressé à un aidant de la famille permet d'approcher les conséquences sur les aidants non professionnels.

## CONCORDANCE ENTRE LES DÉCLARATIONS DU PREMIER CONTACT ET DE L'INTÉRESSÉ, parmi les enfants des personnes âgées dépendantes (hors premiers contacts eux-mêmes)

Participation...	« Aidant » d'après le 1 <sup>er</sup> contact			« Non aidant » d'après le 1 <sup>er</sup> contact		
	Confirmée	Infirmée	Total	Confirmée	Infirmée	Total
... à l'aide directe dans les tâches quotidiennes	21 %	7 %	28 %	53 %	19 %	72 %
... au financement des soins et aides liés à la dépendance	12 %	15 %	3 %	82 %	3 %	85 %
... aux décisions concernant la vie quotidienne	11 %	7 %	18 %	52 %	27 %	79 %

Lecture : Parmi les 28 % d'enfants des personnes âgées dépendantes qui sont déclarés aidants dans les tâches quotidiennes par le premier membre de la famille rencontré, 21 % se déclarent eux-mêmes aidants et 7 % ne se déclarent pas aidants.

nes de même taille. Il semble enfin que le premier contact puisse faire preuve d'un véritable comportement de sélection : les filles, par exemple, ont essentiellement cantonné notre accès aux personnes qu'elles jugeaient impliquées dans la prise en charge.

Le dernier de ces résultats amène assez directement au questionnement sur l'origine et la fiabilité des informations. Étant donné le protocole, l'implication dans la prise en charge pouvait être repérée à partir de deux sources : la déclaration du premier contact sur l'ensemble des membres de l'entourage et celle de l'intéressé, lorsque nous avons pu l'interroger. On combine donc ici plusieurs risques de discordance : l'éloignement (l'implication de A auprès de B est déclarée par C), la subjectivité de la notion d'implication<sup>2</sup>, voire sa manipulation.

2. On sait depuis longtemps combien l'aide est une notion subjective et donne lieu à discordance et malentendus (voir Attias-Donfut, 1995).

Quand elle est vérifiable, la concordance entre les déclarations du premier contact et les auto-déclarations est assez satisfaisante (tableau). Les discordances observables, quant à elles, sont riches d'enseignements : elles révèlent sur quelles informations portent les malentendus et quelles personnes sont concernées. On voit par exemple que les questions concernant la prise de décision prêtent beaucoup plus à discordance que celles portant sur la participation au financement ou aux aides directes. On note aussi que, quel que soit le type d'implication, les épouses déclarent très peu d'aidants, et

ceux que l'on rencontre infirment leur déclaration dans plus d'un cas sur deux.

## Ne pas introduire de complexité inutile

Alors qu'on repose, pour les vingt ans à venir, la question de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées et de son financement, certains réclament une information statistique fine et une analyse prospective des configurations familiales. Mais l'exercice n'est pas simple et appelle des choix de méthode. Il s'agit en effet de construire un protocole d'enquête qui garantisse des données fiables et respecte l'indépendance de chacun, sans sombrer dans une complexité insurmontable ou dans des coûts d'enquête démesurés. L'expérience conduite suggère que les blocages d'enquête comme les discordances sont une source riche pour la compréhension des fonctionnements familiaux. A contrario, le cheminement des enquêteurs à l'intérieur des familles est difficile et, pour des données simples, les déclarations de la première personne rencontrée sur les autres membres de sa famille concordent le plus souvent avec celles des intéressés. Reste donc à tester si l'on peut se contenter de ces données simples pour analyser et comprendre la mobilisation familiale autour des personnes âgées dépendantes ●

### références

- Attias-Donfut Claudine, 1995, « Le double circuit des transmissions », in *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, p. 41-81.
- Bonvalet Catherine, Clément Céline, 2000, « Combien a-t-on de parents ? », *Fiche d'actualité scientifique*, n° 6, novembre, 2 pages.
- Duke University National Institute on Aging, 2006, *Overview of the National Long-term Care Survey*, <http://nlctcs.cds.duke.edu/index.htm>, 19 septembre.
- Herpin Nicolas, Déchaux Jean-Hugues, 2004, « Entraide familiale, Indépendance économique et sociabilité », *Économie et statistique*, n° 373, p. 3-32.
- Petite Ségolène, Weber Amandine, 2006, « Les effets de l'Allocation personnalisée d'autonomie sur l'aide dispensée aux personnes âgées », *Études et résultats*, n° 459.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi sont en ligne sur le site [www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr)

La lettre électronique [flash.cee](mailto:flash.cee) vous informe régulièrement des principales activités du Centre d'études de l'emploi et vous signale ses dernières publications

Pour la recevoir par courriel vous pouvez vous inscrire sur la page d'accueil du site

### CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

29, promenade Michel Simon  
93166 Noisy-le-Grand Cedex  
Téléphone : 01 45 92 68 00  
Télécopie : 01 49 31 02 44  
Mél : [cee@mail.enpc.fr](mailto:cee@mail.enpc.fr)  
<http://www.cee-recherche.fr>

Directeur de publication : Pierre Ralle  
Rédactrice en chef : Marie-Madeleine Vennat  
Maquettiste : Marie Ferré  
Abonnements, diffusion : Sandrine Segura  
Contact presse : Anne Evans

Imprimerie : Louis-Jean  
C.P.A.P. : 3070 ADEP  
Dépôt légal : 612 - août 2006  
ISSN : 1767-3356